

## Note n° 81 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 31 mai 2021

### Compte-rendu du CA de l'UNIRS des mardi 18 et mercredi 19 mai 2021

#### Actualités revendicatives des retraités-es

**Que d'actualités depuis le 15 mars 2021 :** la réunion du G9 (groupe des neuf) organisations de retraité-es du 25 mars, la conférence de presse des 9 du 29 mars, la journée d'action du 31 mars, la réunion des 9 organisations de retraité-es du 15 avril. Nous avons aussi discuté de la nouvelle situation du G9 du fait du changement d'attitude de l'UCR-CGT qui veut garder son identité et éviter de se diluer dans le G9, et qui souhaite un temps de réflexion et des rencontres plus espacées.

#### Analyse du contexte

**Depuis notre dernière réunion du 15 mars 2021,** Biden a changé la politique des États-Unis (investissements massifs, augmentation de l'impôt des plus riches, réduction de la concurrence fiscale internationale, politique économique keynésienne basée sur la demande, etc.) ... tandis que l'Union Européenne continue de ponctionner les plus nombreux pour donner à la minorité la plus riche. La France favorise toujours le capitalisme financier, baisse le « coût du travail », maintient un chômage de masse et durcit les règles d'indemnisation des chômeuses et des chômeurs, renforce sa politique répressive, privatise l'énergie, etc.

#### La crise sanitaire et sa perception par les personnes retraitées

Nous avons adopté un questionnaire qui sera envoyé afin de recueillir des informations sur la façon dont la « crise sanitaire » a été vécue par les personnes retraitées depuis le début de 2020. Nous espérons que ces informations nous serviront pour proposer des améliorations à la situation dans les EHPAD et dans les services de l'aide au maintien à domicile.

#### Participer aux réflexions de Solidaires sur la laïcité

Un « groupe de travail Solidaires » réfléchit sur les questions liées à la laïcité et sur la séparation des églises et de l'État. Les membres du CA ont donné leur réponse au questionnaire de Solidaires destiné à lancer les réflexions. Un syndicalisme « de transformation sociale » doit-il débattre de ce genre de questions ? Qu'est-ce que la laïcité, la liberté de conscience, la séparation des églises et de l'État ? Quelle analyse de la loi de 1905 et quelle pertinence aujourd'hui ? Quelles difficultés dans votre pratique syndicale quant à la laïcité ?

Les nombreuses interventions fournies, prises en note, seront envoyées au groupe de travail Solidaires. A suivre...

#### Cahier revendicatif « Perte d'autonomie »

Le projet de cahier revendicatif est largement discuté, amendé. La nouvelle version sera envoyée, à nouveau discutée et proposée à l'AG de l'UNIRS d'octobre 2021. A suivre...

#### Quelle Sécurité sociale voulons-nous ?

**Solidaires devrait engager cette réflexion.** Voulons-nous une sécurité sociale limitée aux seuls salariés ? Ou une sécurité sociale ouverte à toutes les personnes vivant sur le territoire national ? Une sécurité sociale compétente en matière d'assurance maladie, assurance vieillesse, de la famille et des accidents du travail et des maladies professionnelles, de perte d'autonomie ? Voulons-nous une sécurité sociale qui intègre l'assurance chômage, compétente en matière d'assurance logement, d'assurance alimentation, etc. ?

Quels liens faire entre universalité des droits (au cas où nous souhaiterions une sécurité sociale universelle) et financement de la sécurité sociale ?

Voulons-nous que le principe « chacun cotise selon ses moyens et perçoit selon ses besoins » s'applique uniquement dans le domaine de l'assurance maladie Ou à tout, retraite, famille, chômage ? Une Sécurité sociale ouvre des droits en contrepartie d'une cotisation personnelle ? Ou à tout le monde ?

**Prochaine réunion :** jeudi 10 juin au local de Solidaires.

## Maintien à domicile des personnes âgées ?

Le 5 mai, les 9 ont rencontré Vincent Léna, directeur de cabinet de la ministre à l'autonomie, Mme Bourguignon. Nous lui avons dit que le report de la loi autonomie était décevant, après l'amoncellement de rapports sur l'aide à l'autonomie, notamment celui de Libault avec ses 175 propositions fortes dont certaines répondent à nos revendications (+ 25 % d'embauche dans les Ehpad, augmentation des salaires, ...).

Vincent Léna affirme que la loi n'est pas à la poule, ni le rapport Libault qui a permis la revalorisation des métiers de la santé, y compris ceux des aides à domicile du secteur associatif (il ne cite pas la forte mobilisation du secteur, ni le montant des salaires qui restent inférieurs à la moyenne européenne...). Il annonce un changement de politique en citant le choix des Français de rester chez eux avec des services à domicile et un logement adapté, en mettant en cause le fort taux d'institutionnalisation, la place très importante des Ehpad (40 % des prises en charge) dans la perte d'autonomie alors que d'autres pays accompagnent à domicile, parfois de façon très radicale.

Au lieu de suivre le rapport Libault et de créer plus de 100 000 places d'Ehpad dans les 10 ans, ce qui coûte 10 milliards de plus, il faut maintenir à domicile, ce qui coûte 2 fois moins cher, « c'est presque Bercy qui nous incite à changer de modèle ». Il faut organiser les services à domicile, le logement, les territoires, aider les familles et les aides à domicile. Il faut s'éloigner du tout Ehpad, sans les abandonner : le Ségur prévoit 1,5 milliard pour les ouvrir, les mettre en réseau, les adosser à un hôpital, en faire un des éléments d'une chaîne.

Un nouveau rapport a été demandé, cette fois-ci à Luc Broussy qui vient de le rendre public (à lire en cliquant [ici](#)). Il préconise l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à l'augmentation du nombre de personnes âgées. Ses 80 propositions préconisent de « repenser nos villes et nos territoires pour tous les âges, tous les usages et tous les partages », afin de faire vivre ensemble toutes les générations dans un quartier sécurisant, une ville bienveillante, avec des moyens adaptés de mobilités et de transports.

A regarder attentivement pour anticiper leurs arguments...

Lors du CA des 18 et 19 mai, le CA s'est posé trois questions :

- Le nombre de personnes en EHPAD peut-il diminuer sachant que celles qui y entrent sont très abîmées et ne vivent que 2 ans et 8 mois, en moyenne, après leur entrée en établissement ?
- Le ratio EHPAD/ domicile est-il élevé parce que tous les domiciles ne sont pas comptés ?
- Le domicile coûterait-il réellement moitié de l'EHPAD avec des services suffisants et du personnel formé et payé convenablement ?

A suivre...

## Les petites pensions

Sur demande du Premier ministre, les députés Lionel Causse (LREM) et Nicolas Turquois (Modem) ont dirigé un rapport sur les faibles pensions de retraite, qui comporte des éléments à utiliser dans nos arguments pour augmenter les pensions. Lire le rapport [ici](#) et la synthèse [ici](#).

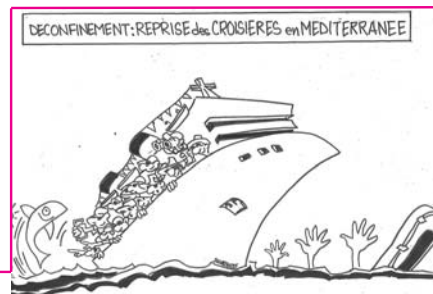
**Un tiers des retraités-es**, près de 5,7 millions, sur les 15,5 millions de retraités-es de la CNAV (hors pension de réversion), vivent avec une pension de retraite inférieure à 1 000 € bruts par mois, à cause des carrières dites « heurtées ». Les femmes représentent 74 % des petites pensions, à cause des maternités, du temps partiel, des salaires plus faibles.

**Pourtant, des dispositifs de solidarité atténuent la faiblesse des pensions** : compensation aux aléas de carrière, minimas de pension, qui représentent 16 % des pensions. Mais l'ASPA, Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, qui complète la pension jusqu'à 903 € (1 402 pour un couple), n'est demandée que par 500 000 retraités-es, le manque d'informations ne permet pas à 31 % des retraités-es qui pourraient en bénéficier de la demander.

**Le rapport formule une série de propositions** pour mieux anticiper et corriger ces situations : informer systématiquement des droits, revaloriser l'ensemble des retraites actuelles pour les carrières complètes pour atteindre 85 % du SMIC net d'ici 2025, renforcer la pension de réversion, maintenir une pension minimale pour une carrière au SMIC, ...

**Certaines propositions de financement de ces mesures s'avèrent moins**

**progressistes** : une 2<sup>e</sup> journée de solidarité, aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs, réduire l'abattement de 10 % sur les pensions.



## Un document indispensable « Les retraites et les retraités »

Comme chaque année, la Drees vient de publier l'édition 2021 de ses statistiques sur l'ensemble des retraités, que l'on ne peut pas trouver ailleurs (à lire [ici](#)).

En moyenne, les 16,7 millions de pensionnés de droit direct (+ 0,3 million) ont 62 ans et 2 mois, une pension de 1 503 € bruts (en baisse de 1,1% en euros constants), 1 393 € nets (baisse de 0,8 %) ... et la pension directe des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes (28 % en prenant en compte la réversion).

Ce dossier comprend la place du minimum vieillesse, de la retraite supplémentaire, des sorties d'activité et des passages par l'invalidité, des opinions, souhaits et motivations des retraités.